

Le Bassin de Montélimar : un territoire en croissance où la précarité reste importante

Situé aux portes de la Provence, le Bassin de Montélimar connaît depuis des décennies une forte croissance démographique. Sur la période récente, cette croissance s'accélère sous l'effet du regain d'attractivité de la Communauté d'agglomération de Montélimar-Sésame. L'essor de l'économie locale repose à la fois sur le secteur des transports et de l'entreposage, à l'origine du cinquième pôle logistique de la vallée du Rhône, et sur une solide représentation des fonctions de la distribution et du bâtiment. Néanmoins, la part des bas revenus est assez forte et le taux de chômage élevé. Dans ce contexte, l'accès à l'emploi et à la formation pour tous et l'amélioration des conditions du développement de l'artisanat et du commerce de proximité restent des enjeux importants pour les acteurs locaux.

Michel Bonnet
Alain Dupré

Situé dans la partie méridionale de la région Rhône-Alpes, le Bassin de Montélimar est un territoire incliné d'est en ouest, s'étendant sur la rive gauche du Rhône. Il regroupe 42 communes, dont 15 communes alpines, et 68 800 habitants y vivent en 2009. Sa superficie est réduite et ne couvre que 655 km².

Le territoire se compose de trois intercommunalités : la communauté d'agglomération de Montélimar-Sésame dans la vallée du Rhône, la Communauté de communes du Pays de Marsanne dans sa partie nord, et celle du Pays de Dieulefit, à l'est, dans les Préalpes drômoises.

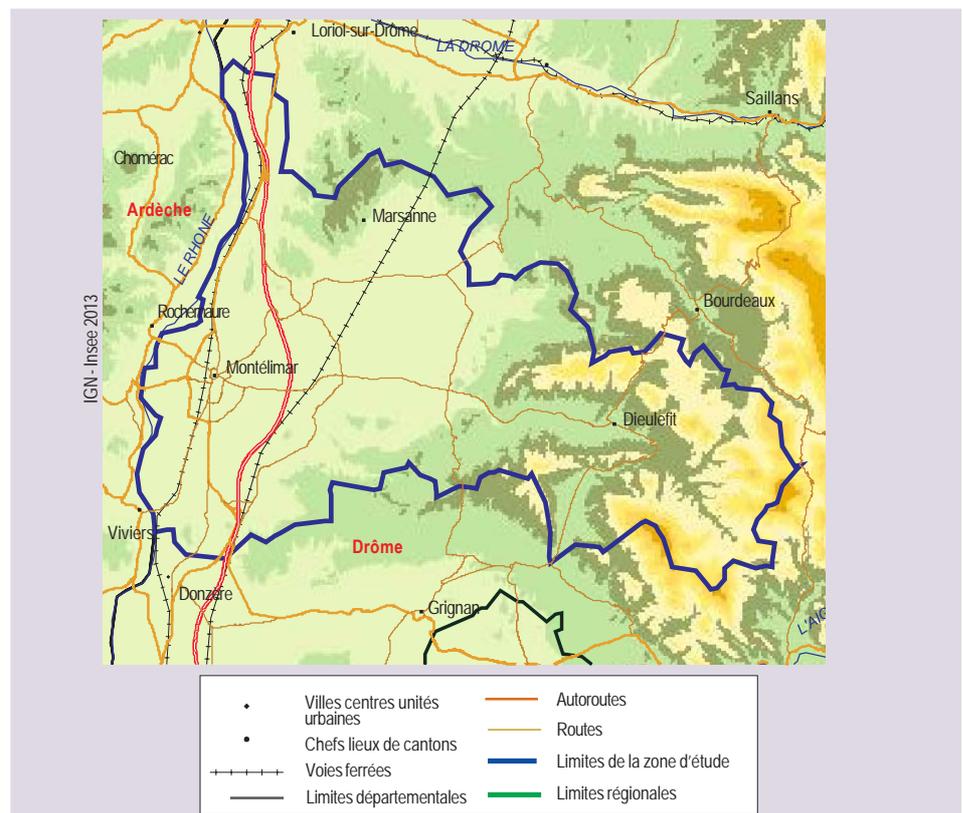
Les terres agricoles, très présentes dans la plaine de Montélimar, recouvrent en 2006 près de 47 %

de la superficie totale. Les zones de forêts sont assez étendues (42 %).

La densité de population (105 hab./km²) est relativement faible, inférieure à celle de la zone de référence¹, constituée des territoires des villes moyennes régionales (125 hab./km²). Par voie de conséquence, les territoires artificialisés sont moins présents (5,7 % contre 6,7 %) ; ils augmentent cependant leur emprise entre 2000 et 2006 (+ 0,3 point contre + 0,2 point).

La commune de Montélimar regroupant un habitant sur deux, la population du territoire est davantage concentrée que celle de la zone de référence (10 % des communes du territoire totalisent 62 % de la population, contre 52 % dans la zone de référence).

Relief et voies de communication



Un peuplement peu dense, plutôt concentré sur la commune de Montélimar

Carte d'identité du territoire

	Bassin de Montélimar		Référence		Région
	1999	2009	1999	2009	2009
Population	60 294	68 767	969 119	1 081 979	6 174 040
Poids dans la région (%)	1,1	1,1	17,2	17,5	///
Densité (hab./km ²)	92	105	112	125	141
Nombre de communes	42	42	580	580	2 879
dont % en EPCI (*)	92,9	97,6	63,3	95,3	95,4
Part de la population dans l'espace à dominante urbaine (%)	87,4	88,2	85,1	85,6	85,7
Part des moins de 25 ans (%)	30,9	29,7	32,0	30,7	31,8
Part des 65 et plus (%)	16,8	18,2	14,6	15,8	16,0
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	1,84	1,63	2,19	1,94	1,99

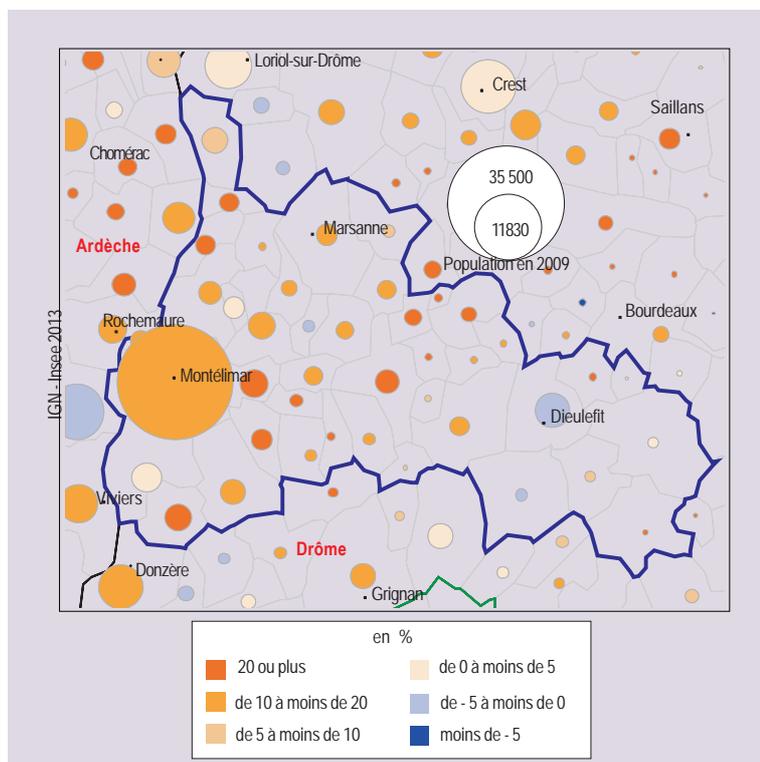
(*) composition des EPCI au 1^{er} janvier 2011

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

Le territoire, dont l'économie repose sur le secteur du transport et de la logistique, ainsi que sur les activités présentes, a connu, depuis 1962, une croissance de la population plus forte (76 %) que celle de la zone de référence (66 %).

Cette croissance, vive dans la communauté de communes du Pays de Marsanne (92 %) et dans la communauté d'agglomération de Montélimar-Sésame (83 %), est restée plus modeste dans la communauté de communes du Pays de Dieulefit (35 %).

Nombre d'habitants en 2009 et évolution de la population entre 1999 et 2009

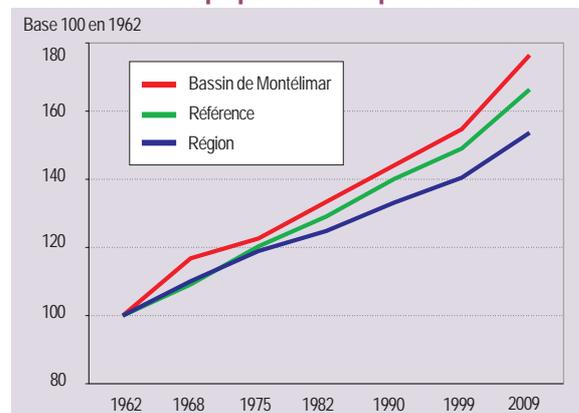


Source : Insee, Recensements de la population

¹ Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes appartiennent ainsi à l'un des cinq territoires de référence suivants : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne".

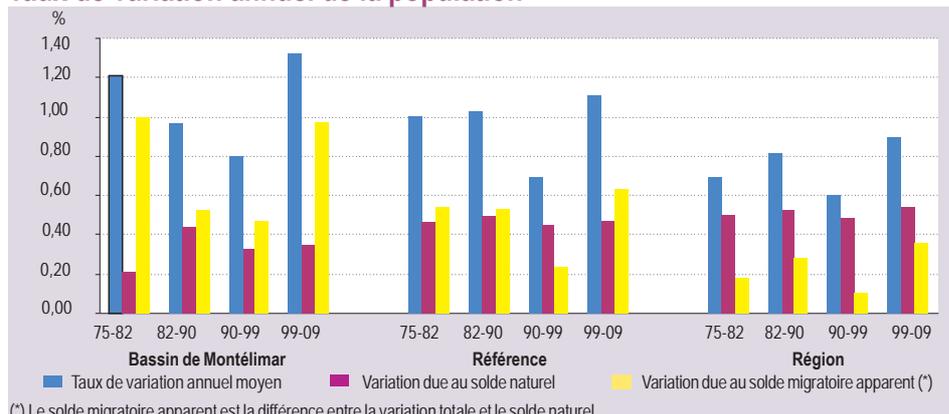
Le Bassin de Montélimar est comparé au territoire de type "villes moyennes". Cette zone de référence est constituée du Genevois Français, du Bassin de vie de Bourg-en-Bresse, du Bassin de Montélimar, de Rhône P.L.U.R.I.E.L., de l'Ardèche Verte, du Faucigny, du Bassin d'Albertville, du Haut-Bugey et du Roannais.

Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

Taux de variation annuel de la population



(*) Le solde migratoire apparent est la différence entre la variation totale et le solde naturel

Source : Insee - Recensements de la population

Depuis 1999, la croissance de la population s'accélère sous l'effet de l'excédent migratoire

Flux migratoires* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2003 et 2008

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
de 5 à 14 ans	1 521	1 080	441	+ 5,5
de 15 à 19 ans	644	790	-146	- 3,4
de 20 à 29 ans	2 249	2 650	-401	- 5,6
de 30 à 39 ans	2 193	1 687	506	+ 6,3
de 40 à 54 ans	1 907	1 397	510	+ 3,6
de 55 à 64 ans	919	515	404	+ 4,9
65 ans et plus	937	619	318	+ 2,7
Ensemble	10 371	8 739	1 632	+ 2,6

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	36	8	28	+ 5,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	367	241	126	+ 5,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	875	639	236	+ 7,4
Professions intermédiaires	1 799	1 421	378	+ 5,0
Employés	1 528	1 509	19	+ 0,2
Ouvriers	1 332	1 247	85	+ 1,1
Retraités	1 391	924	467	+ 3,1
Étudiants et élèves	627	1 257	-630	-14,3
Autres inactifs	808	614	194	+ 3,9
Ensemble	8 762	7 860	902	+ 1,7

* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

Un territoire attractif pour les indépendants, les cadres, les professions intermédiaires, mais aussi les retraités

Dans la vallée du Rhône, l'aire urbaine de Montélimar s'étend et se densifie, regroupant, en 2009, 56 300 habitants, soit 82 % de la population du territoire. Comptant au total 72 900 habitants, son périmètre se développe sur la rive droite du fleuve où vivent 23 % de ses habitants. À l'est, l'aire urbaine de Dieulefit abrite 4 300 habitants.

Les caractéristiques des logements

	Bassin de Montélimar			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2009 en %	Part en %	Évolution 1999/2009 en %
Résidences principales	29 668	85,1	+ 21,7	82,5	+ 18,3
Résidences secondaires	1 977	5,7	+ 10,3	9,5	+ 6,7
Logements occasionnels	248	0,7	+ 8,0	0,7	-18,0
Logements vacants	2 966	8,5	+ 30,4	7,4	+ 36,9
Ensemble des logements	34 859	100,0	+ 21,5	100,0	+ 17,9

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Les caractéristiques des résidences principales

	Bassin de Montélimar			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2009 en %	Part en %	Évolution 1999/2009 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	19 261	64,9	///	57,9	///
Appartements	10 223	34,5	///	41,4	///
Autres	184	0,6	///	0,7	///
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	17 735	59,8	+ 29,1	60,7	+ 27,1
Locataires d'un logement vide non HLM	8 030	27,1	+ 20,8	21,5	+ 13,7
Locataires d'un logement vide HLM	2 741	9,2	+ 6,3	13,6	+ 5,7
Locataires d'un logement meublé	502	1,7	+ 53,4	1,8	+ 33,4
Logés gratuitement	660	2,2	- 39,2	2,4	- 34,0
Ensemble des résidences principales	29 668	100,0	+ 21,7	100,0	+ 18,3

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Depuis 1999, la croissance de la population s'accélère, atteignant 1,3 % par an, contre 0,8 % entre 1990 et 1999. Le solde apparent des entrées-sorties double, expliquant désormais un point de croissance annuelle, tandis que l'excédent naturel se maintient, à 0,35 point par an. Ce surplus d'attractivité concerne essentiellement la Communauté d'agglomération de Montélimar-Sésame, entièrement incluse dans le territoire, dont le solde migratoire apparent est en forte hausse, passant de 0,2 à 0,9 point par an entre 1999 et 2009.

La population du territoire est plutôt âgée : 46 % des habitants ont plus de 45 ans, contre 42 % dans la zone de référence. Et depuis 1999, la part de ce groupe d'âge s'accroît plus sensiblement (cinq points contre quatre). À l'horizon 2040, les 65 ans et plus représenteraient 31 % de la population, contre 18 % en 2009.

La situation géographique du territoire, dans le sillon rhodanien, favorise une forte mobilité résidentielle. Les taux d'entrants et de sortants sur la période 2003-2008 sont largement supérieurs à ceux de la zone de référence. Le taux annuel de migration net avec le reste de la France métropolitaine, de 5,2 pour 1 000, correspond à un apport de population de 300 personnes par an. Chaque année 2 000 personnes s'installent dans le territoire, et 1 700 personnes en sortent.

Le territoire attire des habitants de l'Île-de-France, du quart nord-est de la France et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les échanges migratoires avec les aires urbaines du sillon rhodanien sont équilibrés. Les échanges avec le reste de Rhône-Alpes ne génèrent qu'un faible excédent, d'environ 200 personnes sur cinq ans, qui se concentre essentiellement sur les petites communes du département de la Drôme. Si l'attractivité du territoire résulte de son positionnement favorable au sein du sillon rhodanien, elle s'exerce surtout vis-à-vis de régions éloignées, comme l'Île-de-France, le Centre, le Nord-Pas-de-Calais. Les migrations sur des distances plus courtes tendent vers un équilibre des échanges.

Le territoire attire les indépendants, les cadres et les professions intermédiaires. Il accueille également de nombreux retraités : avec environ 500 arrivées de plus que de départs, ces derniers forment la moitié de l'excédent des personnes de 15 ans et plus. En revanche, le territoire enregistre un déficit d'élèves et étudiants de plus de 600 individus, soit 14 % de cette catégorie de population.

En 2009, les catégories sociales les plus favorisées, cadres et professions intermédiaires, restent légèrement sous-représentées. En revanche, l'activité non salariée est plus répandue. Les retraités sont nombreux (28 % contre 25 % dans la zone de référence).

La propension à l'activité des individus de 15 à 64 ans est moins forte qu'ailleurs en Rhône-Alpes. Le taux d'activité des femmes, bien qu'en augmentation depuis 1999, est en retrait. Cependant, l'activité des jeunes

La situation sur le marché du travail s'améliore mais la part des bas revenus est élevée

L'habitat individuel favorisé par la ressource foncière disponible

et des seniors s'est nettement améliorée sur la période (+ 8 points pour chacun des deux groupes).

Malgré une baisse sensible depuis 1999 (- 3 points), surtout chez les jeunes (- 7 points), le taux de chômage reste fort (12 %) ; de même, le chômage de longue durée est très présent (37 %).

Le dynamisme de l'emploi de la zone, supérieur à celui de la référence, a donc permis des progrès sur la situation du chômage. Mais celui-ci reste fort, lié à une croissance de la population importante accentuée par l'attractivité résidentielle du territoire.

Au total, en 2009, le revenu moyen par foyer fiscal (21 900 euros) est nettement inférieur à ceux de la zone de référence (24 500 euros) et de Rhône-Alpes (24 100 euros). Il a même légèrement baissé depuis 2006 (22 300 euros). Le revenu des indépendants est en effet très exposé aux variations de la conjoncture. La part des allocataires des Caf percevant un bas revenu est élevée (20 %), dépassant celle de la zone de comparaison et de la région (respectivement 14 % et 15 %). Enfin, la part des foyers fiscaux non imposés est plus importante (49 % contre respectivement 45 % et 43,5 %).

Le Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) pour le Bassin de Montélimar soutient les actions spécifiques des collectivités et des associations en faveur de l'accès à l'emploi et à la formation pour tous. Il vise à rétablir les conditions du développement de l'artisanat et du commerce de proximité et à renforcer l'animation de l'économie locale.

De 1999 à 2009, le nombre de résidences principales a augmenté de 22 %, plus fortement que dans la

zone de référence (18 %) et qu'en Rhône-Alpes (16 %).

En lien avec l'attractivité du territoire, le nombre de logements occasionnels s'est accru de 8 %, alors qu'il diminuait ailleurs. La disponibilité des ressources foncières a également profité aux résidences secondaires, dont le nombre a davantage progressé que dans la zone de référence (10 % contre 7 %). Dans ce contexte, la part des logements vacants est restée forte (8,5 %).

Le logement individuel est prépondérant : 65 % des résidences principales sont situées dans des maisons contre 58 % dans la zone de référence. Dans la construction neuve, il représente 67 % des logements (contre 46 %). Les locataires, en HLM ou non, sont également plus souvent qu'ailleurs logés dans une maison.

Compte tenu du dynamisme du territoire et de la part plutôt élevée des bas revenus, le CDDRA facilite l'accès au logement pour tous. Il soutient également la promotion et la valorisation des expériences innovantes en matière d'aménagement durable du territoire (éco-construction, énergies renouvelables...).

Avec 393 équipements pour 10 000 habitants, contre 300 dans la zone de référence et 314 en Rhône-Alpes, l'offre d'équipements et de services est très abondante dans le territoire. Elle se structure autour de la commune de Montélimar, pôle de services supérieurs, mais cette richesse de l'offre concerne les trois gammes, de proximité, intermédiaire et supérieure.

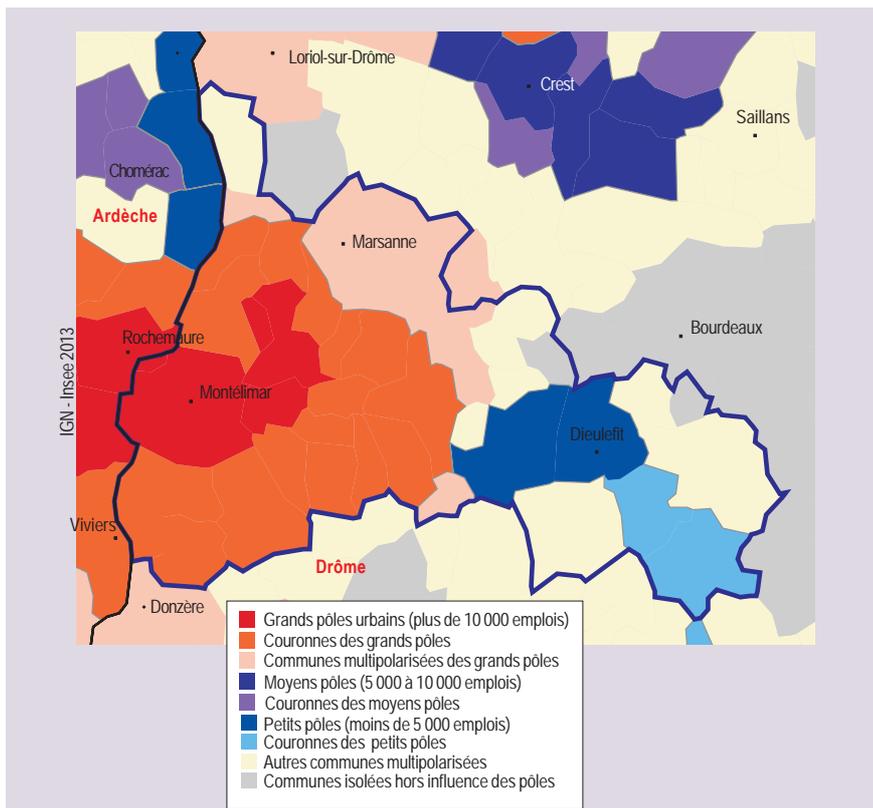
L'attractivité du territoire et la demande de logements qu'elle entraîne, donne une importance particulière à l'offre de métiers associés à l'activité du bâtiment. Il s'agit principalement de postes de maçon, mais aussi de plâtrier, de peintre, de plombier, de couvreur, de chauffagiste, d'électricien et d'entreprise générale du bâtiment. Les agences immobilières sont également plus présentes. Les équipements commerciaux liés au logement sont bien représentés : magasins d'équipements du foyer, d'électroménager, de meubles, mais aussi droguerie, quincaillerie, bricolage.

De façon générale, l'offre commerciale du territoire est bien pourvue. Par exemple, les magasins de vêtements (environ 120), sont, au sein de la population, presque deux fois plus nombreux que dans la zone de référence et qu'en Rhône-Alpes.

En lien avec la structure plutôt âgée de la population, l'implantation des infirmiers et des masseurs kinésithérapeutes est étouffée. Elle est en cohérence avec les enjeux de santé de la population, de son vieillissement en particulier.

En 2008, le produit de la fiscalité locale (1 000 euros par habitant) est équivalent à celui de la zone de référence. Mais la taxe sur le foncier bâti pèse davantage, au détriment de la taxe professionnelle. La fiscalité locale est donc plus largement assise sur la contribution des ménages. Cependant, avec un

Les aires d'influence des villes



Source : Insee, Recensement de la population 2010

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Bassin de Montélimar		Référence		Région	
	1999	2009	1999	2009	1999	2009
Agriculteurs exploitants	1,7	1,4	1,4	1,1	1,3	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	6,6	6,0	6,3	5,5	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7,3	9,2	7,6	9,7	9,5	11,8
Professions intermédiaires	15,3	14,9	15,1	15,5	15,4	16,0
Employés	10,7	11,0	10,1	10,8	10,6	10,9
Ouvriers	19,7	17,4	24,6	21,2	20,3	17,6
Retraités	31,3	34,9	28,7	31,9	28,8	31,6
Étudiants et élèves	0,7	0,4	0,8	0,5	2,6	2,1
Autres inactifs	6,9	4,7	5,4	3,8	5,7	3,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation complémentaire)

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros	Bassin de Montélimar		Référence		Région	
	2006	2009	2006	2009	2006	2009
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	22 322	21 902	23 786	24 544	23 749	24 120
Foyers fiscaux non imposés (en %)	49,1	48,8	45,8	45,1	43,8	43,5
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	34 329	33 221	33 594	35 223	34 010	34 634
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)	///	27,2	///	22,0	///	23,3

Sources : Insee - DGFIP - Revenus des foyers fiscaux

Le territoire attire les navetteurs des petites communes de la vallée du Rhône

coefficient de mobilisation de 0,84², la mobilisation de la richesse fiscale reste faible, de même niveau que dans la zone de référence.

Le Bassin de Montélimar est pôle d'emploi, avec, en 2009, un nombre d'emplois excédant de 6 % celui des actifs occupés. Ce surplus n'a pas varié depuis 1999. En revanche, la zone de référence a, dans le même temps, augmenté son déficit (- 15 % contre - 11 %).

Depuis 1999, la forte croissance de l'économie locale

² Ce ratio, rapporté à la richesse fiscale modulée en fonction de la strate de population des communes, représente quand il est inférieur à 1 une pression fiscale inférieure à la moyenne nationale.

a généré une augmentation de 21 % du nombre total d'emplois comme du nombre d'actifs occupés. L'accroissement du nombre d'entrées quotidiennes dans le territoire pour travailler (+ 39 %) s'est équilibré avec celui des sorties (+ 42 %).

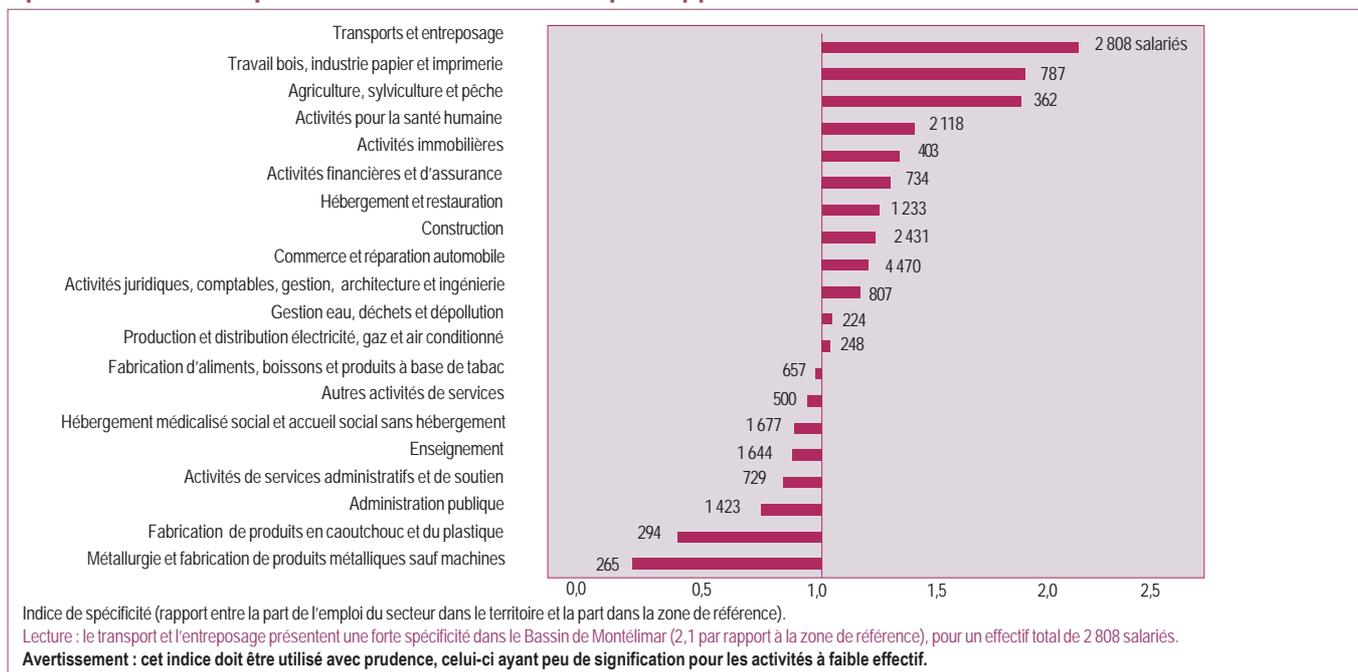
Avec 8 600 entrants et 7 000 sortants, l'excédent des navettes représente 1 600 personnes. Compte tenu de cet afflux d'arrivants, l'intensité des échanges avec l'extérieur est plus forte que dans la zone de référence. Elle s'accompagne de temps de trajet médians à peu près équivalents, de l'ordre du quart d'heure pour les navettes internes, et de la demi-heure pour les trajets avec l'extérieur.

L'offre d'emplois du territoire exerce un attrait sur la partie de l'aire urbaine de Montélimar de la rive droite du Rhône. Cette partie du territoire absorbe la quasi-totalité de l'excédent des navettes (+ 1 500), mais fournit un nombre équivalent de travailleurs dans les échanges avec les aires urbaines de Valence (- 600), Pierrelatte (- 400) et Cruas (- 600). Les échanges avec l'ensemble des aires d'influence des villes sont équilibrés. L'excédent des navettes est donc attribuable aux petites communes interstitielles de la vallée du Rhône, touchées par le desserrement urbain (+ 1 500). Le territoire tisse ainsi des liens de dépendance socio-économique avec son espace de proximité.

Le bilan des navettes domicile-travail est excédentaire pour les ouvriers (+ 21 %), les employés (+ 12 %) et les artisans et commerçants (+ 4 %). Il est équilibré pour les professions intermédiaires, mais c'est dans cette catégorie qu'il s'améliore le plus, partant d'un net déficit en 1999 (- 8 %). En revanche, les navettes des cadres, les plus concernés par la mobilité domicile-travail, accentuent leur déficit sur la période (- 18 % contre - 14 %).

De 1975 à 2009, le rythme de croissance de l'emploi a été constamment supérieur à ceux de la zone de

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2010



Source : Insee, Clap 2010 (champ complet hors agriculture et défense)

Marché du travail

Une croissance économique soutenue par les activités présentielle

Le taux de création d'établissements est élevé

Des exploitations agricoles orientées "grandes cultures"

Le sillon rhodanien stimule l'hôtellerie

15 ans et plus	1999			2009		
	Bassin de Montélimar	Référence	Région	Bassin de Montélimar	Référence	Région
Actifs ayant un emploi	22 609	411 185	2 308 240	27 415	473 917	2 659 590
<i>dont salariés</i>	19 116	359 786	2 017 413	23 257	416 970	2 332 368
<i>dont non salariés</i>	3 493	51 399	290 827	4 158	56 947	327 223
Chômeurs	3 874	44 758	286 935	3 717	50 111	288 945
% de chômeurs dans la population active	14,6	9,8	11,0	11,9	9,6	9,8

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

référence et de Rhône-Alpes. Sur cette période, l'accroissement dans le secteur de la construction a été très fort (+ 51 %), et le tertiaire très dynamique (+ 130 %), ce dernier rassemblant désormais les trois quarts des emplois. Au total, l'emploi a augmenté de 76 %, contre environ un tiers dans la zone de référence et en Rhône-Alpes. De son côté, s'appuyant sur des secteurs peu sensibles aux cycles conjoncturels, comme les industries agro-alimentaires et les produits de luxe, l'industrie a augmenté ses effectifs de + 15 %, regroupant ainsi 3 700 emplois en 2009, contre une chute de - 29 % dans la zone de référence et de - 36 % en Rhône-Alpes. L'industrie représente 13 % de l'emploi total.

En 2010, le secteur de l'industrie du travail du bois, des industries du papier et de l'imprimerie forme un pôle d'activités industrielles relativement important pour le territoire ; il regroupe, avec près de 800 postes, 26 % des emplois de l'industrie. Il pèse près de deux fois plus que dans la zone de référence et trois fois plus que dans la région Rhône-Alpes. Il est emmené par les deux établissements du groupe Autajon, fabricant d'emballages en carton haut de gamme. En revanche, avec plus de 600 postes et 21 % de l'emploi industriel, l'emploi dans la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et produits à base de tabac, reste en ligne avec le niveau de la zone de référence. L'implantation de deux grands établissements, Tendriade-Collet du groupe Lactalis, dans la transformation et la conservation de la viande

de boucherie, et le nougater Chabert et Guillot consolident la base productive dans ce secteur.

Du fait de la demande en logements et autres bâtiments, le secteur de la construction regroupe 10 % de l'emploi, soit 2 400 postes. Le rôle important dans le territoire des deux grosses entreprises, Rivas BTP et Berthouly, s'étend au domaine des infrastructures.

Mais le secteur le plus spécifique de l'économie locale reste celui des transports et de l'entreposage, fort de 2 800 postes. Il est ainsi deux fois plus représenté que dans la zone de référence. Son développement est à l'origine du cinquième pôle logistique de la vallée du Rhône. Situé non loin du sud de Valence déjà spécialisé dans ce type d'activité, il s'étend jusqu'à Pierrelatte. Quelques établissements importants se déploient : Chalavan et Duc, Amazon.fr Logistique, CLM Logistic, Mazet, Wurth.

Le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles est le premier employeur du territoire, avec 4 500 postes, soit 18 % du total. Il fait en même temps partie des secteurs les plus spécifiques : il est ainsi 1,2 fois plus représenté que dans la zone de référence.

Le dynamisme de l'économie locale profite aussi aux secteurs des activités immobilières et des activités financières et d'assurance.

Le secteur de la santé est également très présent (2 100 postes) en raison de l'importance du centre hospitalier de Montélimar.

En définitive, les fonctions du transport-logistique, fortes consommatrices d'espace et qui regroupent 11 % de l'emploi en 2009, contre 8 % dans la zone de référence et 3 % en Rhône-Alpes, sont celles qui caractérisent le mieux l'emploi dans le territoire.

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2009

	Bassin de Montélimar		Référence
	Effectifs	(%)	%
Activités présentieles	19 344	66,5	61,8
Activités non présentieles	9 736	33,5	38,2
Ensemble	29 080	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2009 (exploitation complémentaire)

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2009	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	22 613	100,0	27 421	100,0
<i>Résidant et travaillant dans la zone</i>	17 663	78,1	20 390	74,4
<i>dont résidant et travaillant dans la même commune</i>	11 358	50,2	12 296	44,8
<i>Travaillant en dehors de la zone</i>	4 950	21,9	7 031	25,6
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	23 912	100,0	29 049	100,0
<i>Occupés par des actifs résidant dans la zone</i>	17 663	73,9	20 390	70,2
<i>Occupés par des actifs résidant hors de la zone</i>	6 249	26,1	8 658	29,8
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	1,06	///	1,06	///

* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans)

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Créations d'établissements

Période	Bassin de Montélimar		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)
En 2011	933	///	///
Flux annuel moyen 2003-2005	479	+ 94,8	+ 97,8
Flux annuel moyen 2009-2011	934		

Source : Insee, Sirène - Champ ICS

L'économie locale repose également sur une solide représentation des fonctions de la distribution et du bâtiment. Parmi les fonctions importantes, la santé, action sociale est celle qui a le plus progressé depuis 1990 (+ 88 %). Elle est suivie par les services de proximité (+ 79 %).

Sur la période 2009-2011, le taux de création d'établissements dans le Bassin de Montélimar (18 %) est plus élevé que dans la zone de référence (16 %).

Cette dynamique de l'économie locale génère une part plus forte d'établissements d'installation récente ; 31 % ont moins de 3 ans contre

27 % dans la zone de référence. Dans les secteurs relevant des activités traditionnelles, comme la fabrication de denrées alimentaires ou les transports et l'entreposage, les établissements sont au contraire d'installation plus ancienne.

La superficie agricole utilisée a faiblement diminué entre 1988 et 2000, traduisant une faible déprise agricole (- 1,7 %).

Les terres labourables sont prépondérantes et les cultures céréalières dominantes. Les exploitations agricoles relèvent souvent de l'orientation "grandes cultures" (y compris des productions à haute valeur ajoutée comme les semences).

La part des exploitations en société est plus importante qu'ailleurs et le travail salarié sur l'exploitation est développé, il représente le tiers des unités totales de travail annuelles³ (UTA). En 2010, la taille moyenne des exploitations est légèrement inférieure à celle constatée en Rhône-Alpes (35 ha contre 37 ha). Au total, avec 900 actifs travaillant dans l'agriculture, soit 3,1 % de l'emploi total, le territoire garde en 2009 une spécificité agricole.

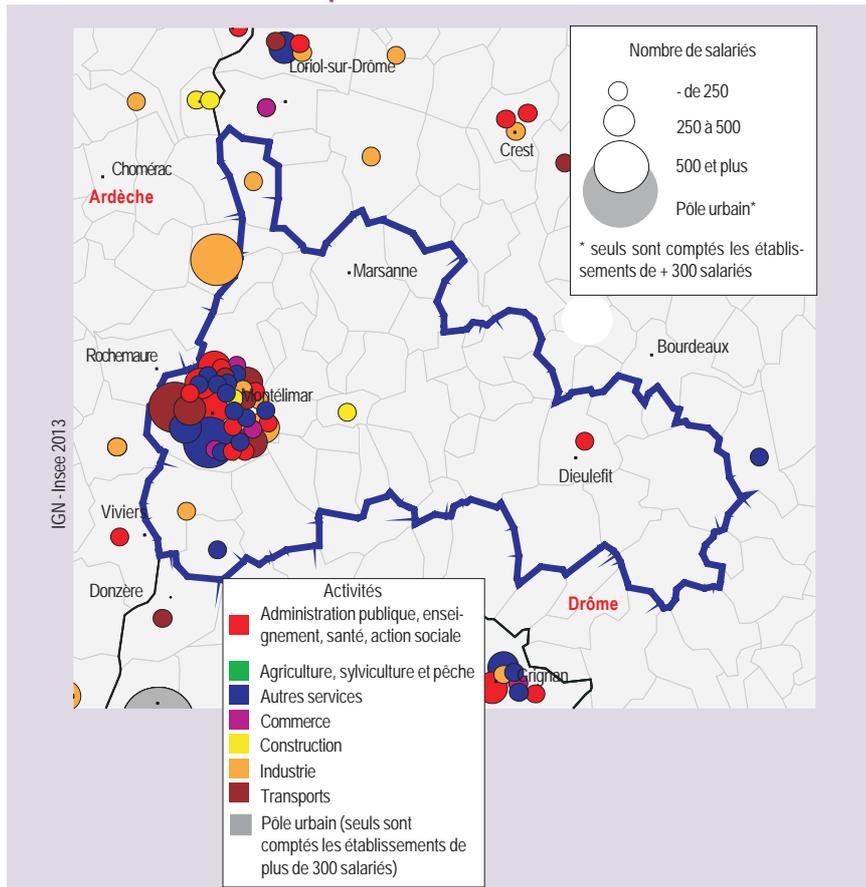
Le secteur agricole est de toute évidence un enjeu important localement. Le CDDRA stimule en effet la diversification des activités agricoles par la valorisation des ressources spécifiques, comme les plantes à parfum aromatiques et médicinales, la filière caprine ou les semences. Le territoire est d'ailleurs le siège de l'Union de Coopératives Top Semence.

La capacité d'accueil touristique est moins développée que dans la zone de référence et qu'en Rhône-Alpes, où le tourisme est très dynamique. Le taux de fonction touristique de la population n'atteint que 19,9 lits/100 habitants, contre respectivement 28,4 lits/100 habitants et 34,8 lits/100 habitants. Les résidences secondaires étant peu nombreuses, le potentiel touristique est davantage représenté par l'hôtellerie (13 % contre 6 %). L'avancée des Préalpes drômoises favorise l'activité des campings (13 % contre 9,5 %). En 2010, l'emploi dans l'hébergement et la restauration (1 200 postes) bénéficie de la situation du territoire aux portes de la Drôme provençale.

La densité touristique, c'est-à-dire le nombre de lits touristiques rapporté à la superficie du territoire, est de 20,5 lits/km². Elle varie à l'intérieur du territoire. Elle est, en moyenne, plus élevée dans la vallée du Jabron (39 lits/km²), où le CDDRA du Bassin de Montélimar soutient un projet de véloroute-voies vertes, et relativement faible sur la ville de Montélimar. ■

³ UTA : équivalente au travail d'une personne à temps plein pendant une année.

Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2010

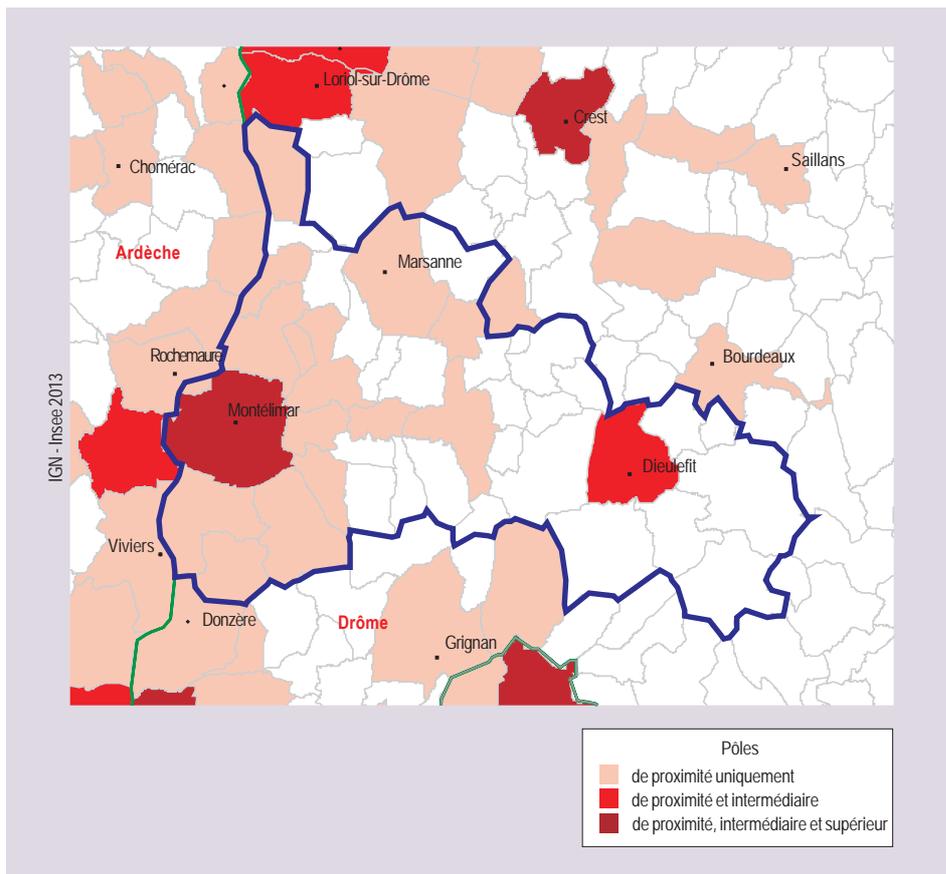


Répartition de l'emploi par fonction en 2009

	Bassin de Montélimar		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	237	0,8	1,7
Prestations intellectuelles	708	2,4	2,3
Agriculture	864	3,0	2,5
Bâtiment	2 607	9,0	7,9
Fabrication	2 611	9,0	14,9
Commerce interentreprises	1 098	3,8	3,3
Gestion	3 248	11,2	11,6
Transport, logistique	3 278	11,3	8,1
Entretien, réparation	2 016	6,9	7,9
Distribution	2 859	9,8	8,5
Services de proximité	3 085	10,6	9,8
Éducation, formation	1 422	4,9	5,0
Santé, action sociale	2 795	9,6	8,6
Culture, loisirs	448	1,5	1,6
Administration publique	1 803	6,2	6,3
Ensemble	29 080	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2009 (exploitation complémentaire)

Pôles de services



Source : Insee, BPE 2010

Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Fiscalité locale en 2008*

	Bassin de Montélimar		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	216	21,0	199	20,0
Foncier bâti	328	31,9	274	27,6
Foncier non bâti	14	1,4	11	1,1
Taxe professionnelle	472	45,8	509	51,2
Total des 4 taxes	1 031	100,0	995	100,0

* rapportée à la population 2009

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

Indicateurs de fiscalité 2008*

	Bassin de Montélimar	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (euros)	689	719	743
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	0,84	0,81	0,96
Degré d'intégration intercommunale (%)	38,9	37,7	38,7

* rapportés à la population 2009

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n°1004, mai 2013

© INSEE 2013 - ISSN 1763-7775

Déjà parues, à paraître...

Déjà parues : Parc Naturel Régional du Haut-Jura, Plaine de l'Ain-Côtière, Haut-Bugey, Bassin Annécien et Ussets et Bornes.

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

À paraître : Sud Grésivaudan, Une autre Provence, Boucle du Rhône, Rhône Pluriel, Monts du Lyonnais, Alpes-Sud-Isère.

Coordination assurée par la direction des Politiques territoriales de la Région Rhône-Alpes, et Mustapha Touahir et Alain Dupré de l'Insee Rhône-Alpes.